

Département de la santé et des mobilités  
À l'att. de Monsieur le Conseiller d'État  
Pierre Maudet  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
CP 3918  
1211 Genève 3

**Par courriel uniquement**

Collonge-Bellerive, le 25 septembre 2025

### **Fermetures répétées des quais de la rive gauche**

Monsieur le Conseiller d'État,

Par ces lignes, le comité du PLR Arve et Lac, défendant les intérêts de ses membres dans les 12 communes de la rive gauche, souhaite vous faire part de l'exaspération d'un grand nombre d'habitants envers les fermetures répétées des quais de la rive gauche pour des raisons de manifestations, récréatives ou sportives.

**Ces fermetures, partielles ou totales, affectent le réseau dit primaire de circulation, vital à notre région**, au demeurant moins bien desservie en transport public que d'autres. Si les nuisances sont censées se concentrer sur le week-end, elles débordent fréquemment en amont et en aval des manifestations, entraînant des bouchons aux heures de pointe qui font perdre un temps considérable aux usagers de la route. Et il ne s'agit pas seulement des automobilistes puisque les bus TPG sont tout aussi empêchés de circuler, ne disposant pas de voie dédiée. Vu le déroulement du dernier événement en date (le Rolex Switzerland Sail Grand Prix), **les habitants ne sentent pas que des mesures suffisantes ont été prises pour minimiser les perturbations et l'impact sur le trafic.**

À titre d'exemple, lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 septembre, le réseau TPG a été fortement perturbé. Les lignes G, 38 et E ont accumulé des retards dépassant régulièrement les 40 minutes, rendant les déplacements quotidiens des habitants et travailleurs particulièrement difficiles. Ces retards démontrent que l'impact des fermetures dépasse très largement le cadre des manifestations elles-mêmes et pèse lourdement sur la mobilité générale de la région.

De même, pour les automobilistes, les conséquences se révèlent tout aussi disproportionnées : ce mardi 23 septembre, il a fallu à un habitant 1h20 pour effectuer le trajet de Corsier à La Gradelle, Chêne-Bougeries, et

ce alors même que l'événement concerné avait pris fin dès le dimanche 21 septembre. Une telle situation est totalement déraisonnable pour un simple déplacement de proximité.

La fermeture totale de cet axe routier certains week-ends se fait **au mépris des besoins des habitants de notre région** dont certains doivent se rendre au travail même le samedi et le dimanche, alors que d'autres sont obligés de traverser la ville pour se rendre à la gare Cornavin, à l'aéroport, ou plus loin sur le canton. Les parcours alternatifs, souvent mal indiqués, sont de surcroît inadaptés pour absorber le trafic habituel de cet axe, causant des nuisances inutiles à des quartiers résidentiels.

Il nous paraît enfin que **notre région doit supporter de manière disproportionnée ces événements qui pourraient tout à fait se dérouler ailleurs sur le canton ou en des points moins névralgiques de notre région**. Par exemple, un marathon peut tout à fait s'organiser en pleine campagne, sans nécessiter la fermeture totale d'un axe routier essentiel du canton. En attendant une hypothétique traversée de la rade, qui offrirait à notre région un vrai moyen de contournement, nous vous demandons à l'avenir de considérer que **des manifestations à caractère récréatif ne sauraient primer les besoins essentiels de toute une région en matière de mobilité**. Quand bien même cela devait arriver, cela devrait demeurer tout à fait exceptionnel et les restrictions de circulation ne devraient en aucun cas perdurer plus longtemps que l'événement. La situation actuelle où la circulation sur les quais a été réduite de moitié plusieurs jours à l'avance et n'a été rétablie que plusieurs jours après l'événement est tout à fait inacceptable.

En espérant que vous tiendrez désormais compte des revendications légitimes de notre région en matière de mobilité, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'État, nos salutations respectueuses.

Blaise Giroud  
Président

Tara Kuijpers  
Vice-présidente